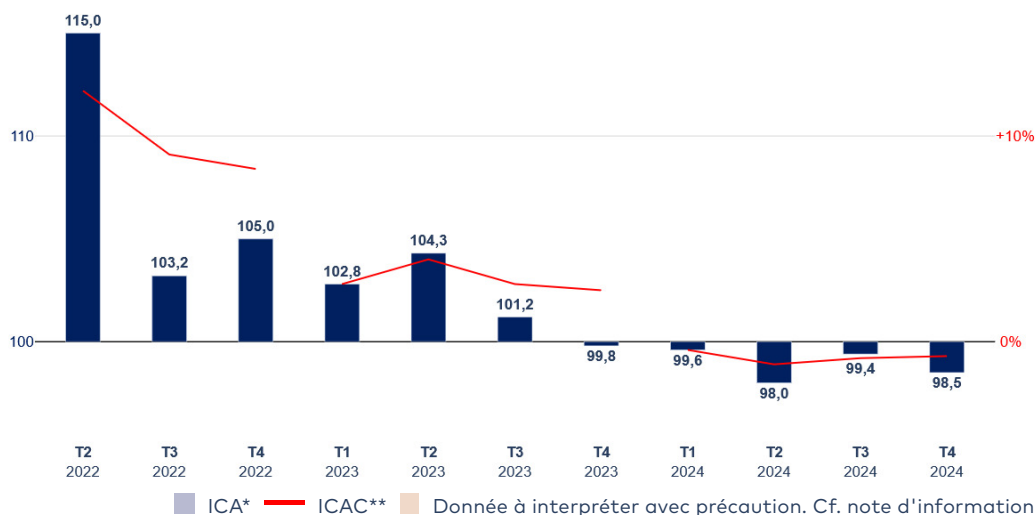


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 4e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 63 000 TPE-PME d'Occitanie de notre échantillon est de 98,5, soit une diminution de chiffre d'affaires de 1,5% en valeur par rapport au 4e trimestre 2023. Il s'agit du cinquième trimestre consécutif de baisse d'activité pour les entreprises de la région. Cette performance place les TPE-PME d'Occitanie au 10e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,2 point à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique un recul d'activité de 0,7% en moyenne sur l'année 2024.

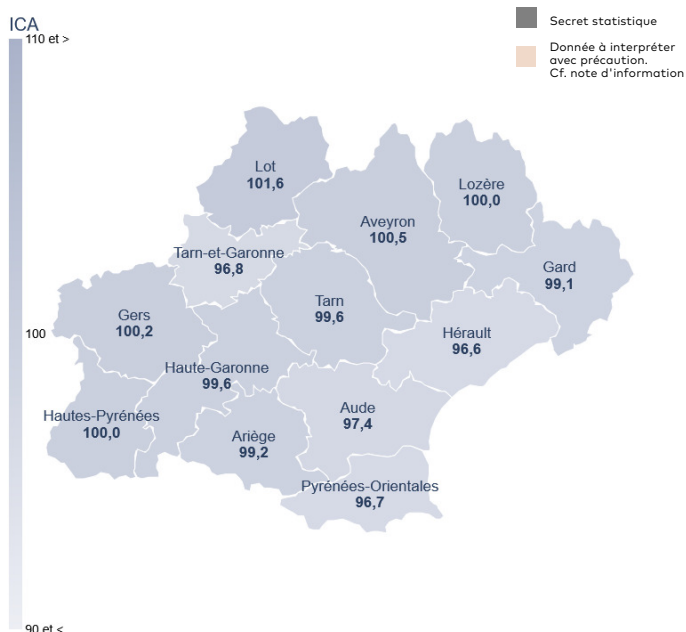
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En moyenne sur l'année 2024, l'Insee indique que l'indice des prix à la consommation a crû de 2%. La décélération du taux d'inflation par rapport à 2023 vient du ralentissement de la hausse des prix de l'alimentation (+1,4% en 2024 après +11,8% en 2023), des produits manufacturés (0% contre +3,5%) et de l'énergie (+2,3% après +5,6%). En glissement annuel, l'indice des prix a augmenté de 1,3% en décembre 2024 par rapport à décembre 2023.



-0,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

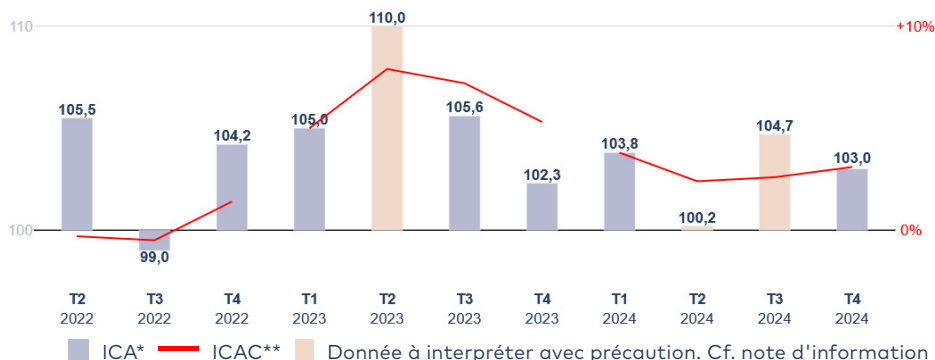
- Lors du 4e trimestre 2024, seuls trois départements sur les treize que compte la région, ont vu leur CA croître.
- Les entreprises du Lot (+1,6% en valeur) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles de l'Aveyron (+0,5%) et du Gers (+0,2%). Quant aux structures des Hautes-Pyrénées et de Lozère, elles voient leur activité stagner par rapport au 4e trimestre 2023.
- Les entreprises de Haute-Garonne (-0,4%), du Tarn (-0,4%), de l'Ariège (-0,8%) et du Gard (-0,9%) affichent des baisses inférieures à la moyenne de la région.
- Celles de l'Aude (-2,6%), du Tarn-et-Garonne (-3,2%), des Pyrénées-Orientales (-3,3%) et de l'Hérault (-3,4%) enregistrent les plus fortes réductions.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Pour le neuvième trimestre consécutif, les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une hausse de CA : +3% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année, elles affichent une progression de 3,1%. D'après l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024, les coûts de l'énergie continuent de fortement impacter les entreprises du secteur, représentant en moyenne 4,3% de leur chiffre d'affaires. Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries font également face à l'augmentation des prix des matières premières alimentaires (+22,9%), en particulier ceux du cacao (+162,6%) et du café (+76,4%) – hausses en décembre 2024 sur un an selon l'Insee. Cependant, le développement des options de snacking ou de plats préparés, mais aussi de l'offre de café ainsi que la création d'espaces de consommation sur place à la façon des « coffee shops » constituent des sources de croissance pour les entreprises du secteur.



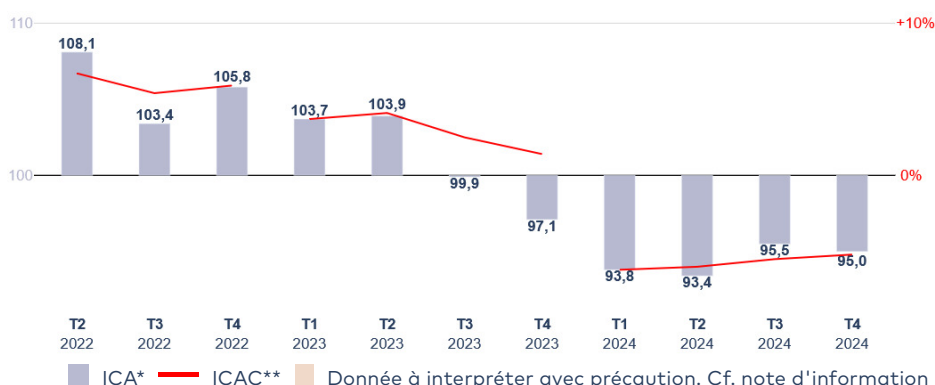
+3,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent un sixième trimestre consécutif de diminution de leur activité : -5% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2024, la baisse atteint 5,2%. La FFB confirme la poursuite de la chute d'activité en volume : -6,6% en 2024 et une estimation à -5,6% pour 2025. Ces résultats et prévisions sont la conséquence de la situation dans le logement neuf (-21,9%) et le non-résidentiel neuf (-7,4%). Les mises en chantier ont diminué de 14,2%. De même, les permis de construire ont reculé de 12,3% en 2024 selon le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation. Ce recul d'activité est corroboré par les chiffres de la CAPEB (-3,9% de baisse d'activité globale sur 2024). L'entretien-amélioration ralentit à -1% en 2024 avec un recul qui s'est accentué dans l'année : -1,5% au 4e trimestre, les travaux de performance énergétique ne faisant plus exception avec une baisse similaire.



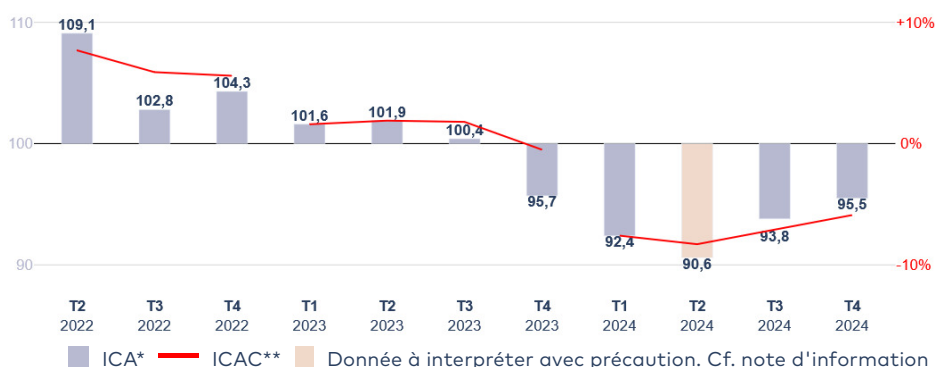
-5,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

La situation reste très compliquée pour les entreprises de maçonnerie de l'échantillon qui affichent un cinquième trimestre consécutif de diminution d'activité : -4,5% en valeur lors du 4e trimestre 2024 en glissement annuel et -5,9% en moyenne sur l'année 2024. La CAPEB indique, dans son bilan 2024, que ce corps de métier reste le plus touché. Les entreprises subissent de plein fouet l'écroulement dans le logement neuf qui se poursuit. Toutefois, un signal positif est donné du côté des défaillances qui n'ont progressé que de 3% au 4e trimestre contre une moyenne globale à +10%. Le second œuvre est plus à la peine avec une hausse de 12% des défaillances.



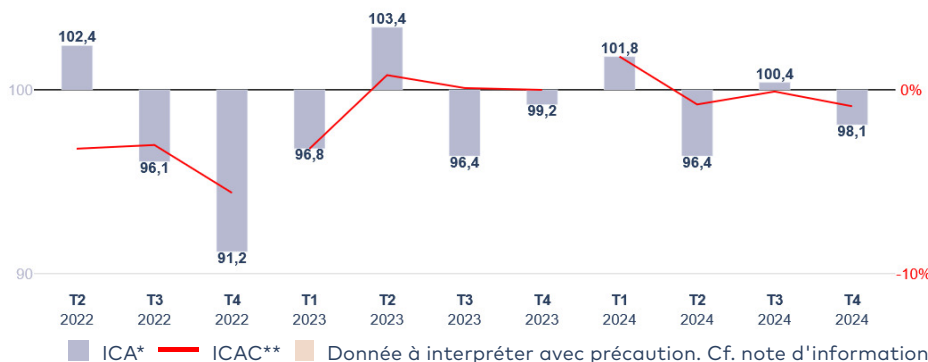
-5,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (45.11Z)

Les commerces de voitures et véhicules légers de notre échantillon affichent une baisse de CA : -1,9% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2024, les entreprises du secteur enregistrent une diminution de 0,9%. Selon le dernier rapport de la Plateforme automobile (PFA), les ventes de voitures neuves ont reculé de 3,2% en 2024 par rapport à 2023. Si la part des ventes des véhicules électriques neufs est restée stable à 16,9% après trois années de forte progression, la part des ventes de véhicules hybrides neufs a nettement augmenté pour s'élever à 42,8% contre 33,5% en 2023. Les difficultés du marché automobile s'expliquent par le contexte d'instabilité économique et politique et par les prix élevés des voitures. En conséquence, les ménages se tournent davantage vers les véhicules d'occasion dont les ventes ont progressé de 3% en 2024 par rapport à 2023. En 2025, les difficultés de la distribution automobile pourraient se poursuivre en raison de la baisse des bonus à l'achat entrée en vigueur en décembre 2024.



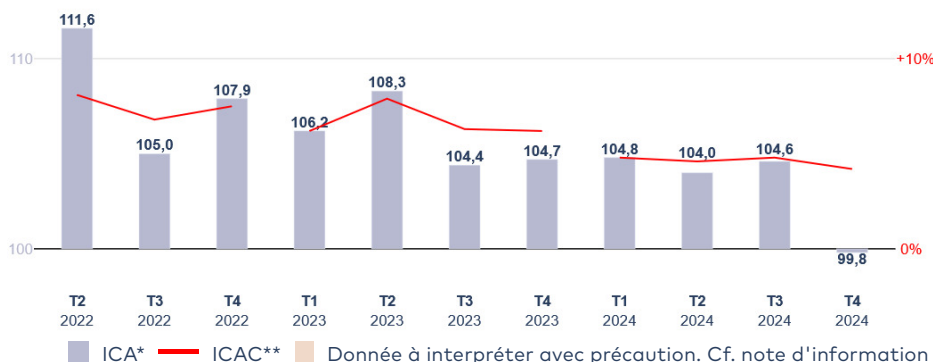
-0,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Après douze trimestres consécutifs de hausse d'activité, les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA légèrement reculer de 0,2% au 4e trimestre 2024 par rapport au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année, leur activité augmente de 4,2%. Selon le baromètre des prix de la réparation automobile publié par idGarages, les tarifs des garages ont progressé en moyenne de 7,6% en 2024 par rapport à 2023. Les prestations impliquant des changements de pièces, telles que le freinage, sont particulièrement concernées par l'augmentation des prix. De plus, l'introduction de voitures plus modernes, comportant une proportion croissante de composants électroniques, fait progresser les dépenses d'entretien. De même, les matériaux modernes spécifiques des véhicules électriques et hybrides requièrent des coûts de réparation importants.



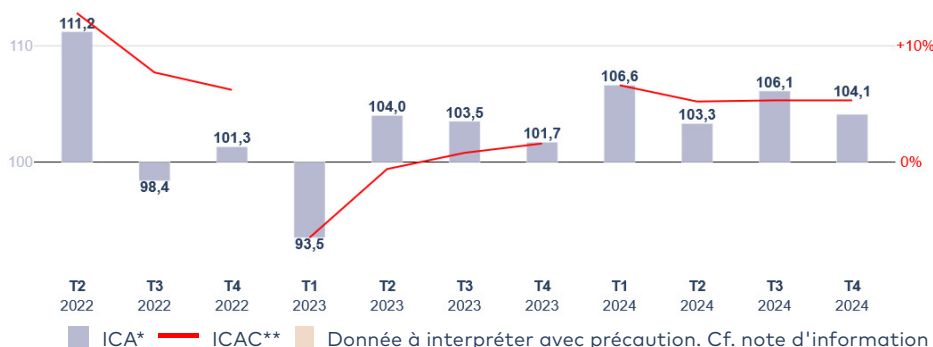
+4,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Lors du 4e trimestre 2024, les pharmacies de l'échantillon enregistrent une progression de leur activité de 4,1%, soit un septième trimestre consécutif de croissance. En moyenne sur l'année, leur CA a augmenté de 5,3%. Mais comme indiqué lors du précédent trimestre, la situation des officines semble préoccupante sur plusieurs aspects. Selon l'organisation patronale USPO, la hausse de CA est artificielle car liée au transfert des dépenses de l'hôpital vers la ville, sur des produits chers mais aux marges capées. La sortie des produits de contraste (radiologie) du réseau de distribution via les pharmacies aura également un impact conséquent sur l'activité et les marges, qui continuent de se dégrader. Le syndicat FSPF confirmait ces tendances dans son enquête menée au 2e semestre 2024 avec des difficultés de trésorerie et une érosion des marges. Cela se traduit par une hausse des découverts bancaires, des créances fournisseurs non recouvertes, des fermetures d'officine.



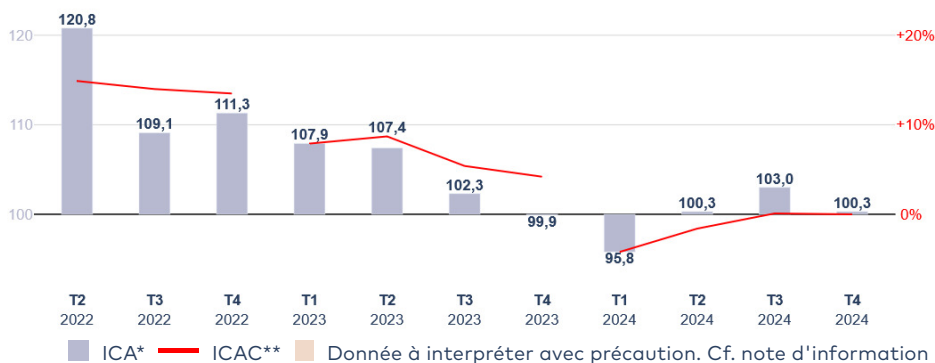
+5,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Transports et entreposage (H)

Les TPE-PME des transports et de l'entreposage de l'échantillon enregistrent un troisième trimestre consécutif de croissance : +0,3% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année, l'activité stagne. Selon la Fédération nationale du transport routier, les chefs d'entreprise constatent majoritairement une baisse de leur activité lors du 4e trimestre 2024. Elle indique également que les effectifs salariés restent stables par rapport aux précédents trimestres mais demeurent inférieurs à ceux de la période sanitaire. Quant aux investissements, à savoir les renouvellements des parcs, ils restent inférieurs à leur niveau moyen.



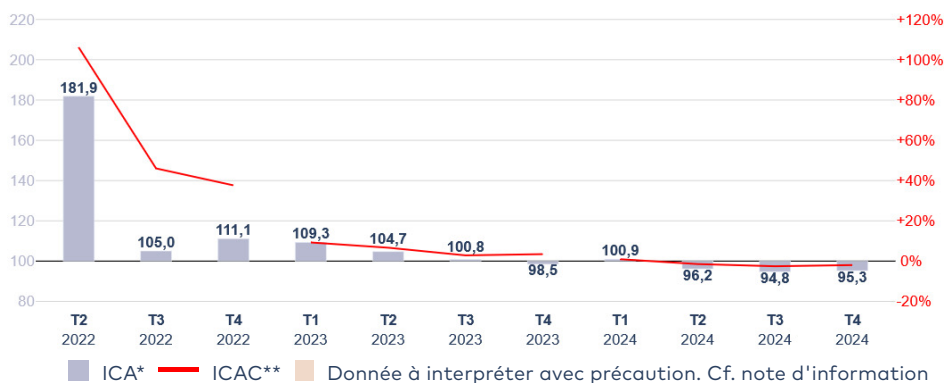
0 %

stagnation du cumul de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 4,7% au 4e trimestre 2024, soit un troisième trimestre consécutif de diminution d'activité et de 2% en moyenne sur 2024. Le secteur reste confronté à un contexte délicat : arbitrages des consommateurs, hausse des prix de l'énergie, ... Selon Atout France, l'année 2024 a été riche en grands événements sportifs et culturels, ce qui a permis une légère hausse de la fréquentation internationale, en termes de nuitées dans les hébergements collectifs (+1,1%) mais une baisse pour les hôtels (-0,5%). La fréquentation domestique a reculé de 1,7%. Et de leur côté, les restaurants se retrouvent contraints d'optimiser leur rentabilité avec la hausse des prix des matières premières, entraînant des arbitrages de consommation de la part des ménages qui ont pesé sur la fréquentation. En atteste la progression du nombre de défaillances du secteur (+9,3% en 2024 selon Altares).



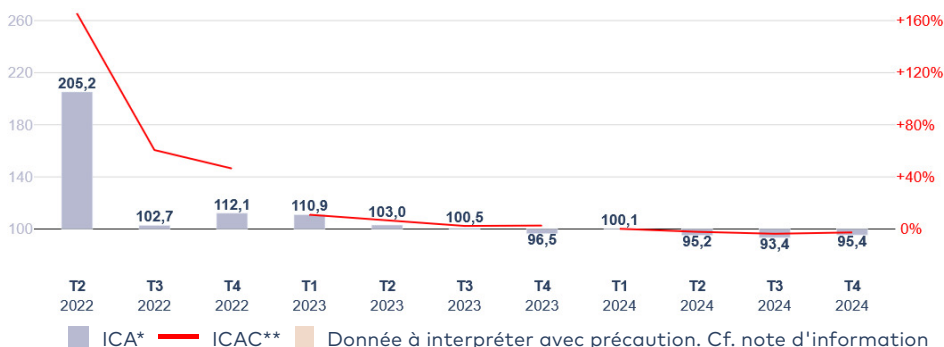
-2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon affichent un recul de CA de 4,6% au 4e trimestre et de 2,7% en moyenne sur l'année 2024. Selon une enquête menée par Revenue Management Solutions, le secteur de la restauration traditionnelle a été fortement impacté par la chute de la fréquentation et des dépenses de la clientèle. La 21e revue stratégique de Food Service Vision précise que 89% des clients font de plus en plus attention aux prix des plats et réduisent leur panier d'achat. Selon Xerfi, certains restaurants revoient leur concept en profondeur pour faire face à la pression concurrentielle des restaurants rapides et s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation (modernisation des restaurants, ajout de plats asiatiques, etc.). Par ailleurs, le secteur de la restauration peine toujours à recruter et fidéliser une main-d'œuvre qualifiée d'après le baromètre Restauration de Rydge Conseil et Gira.



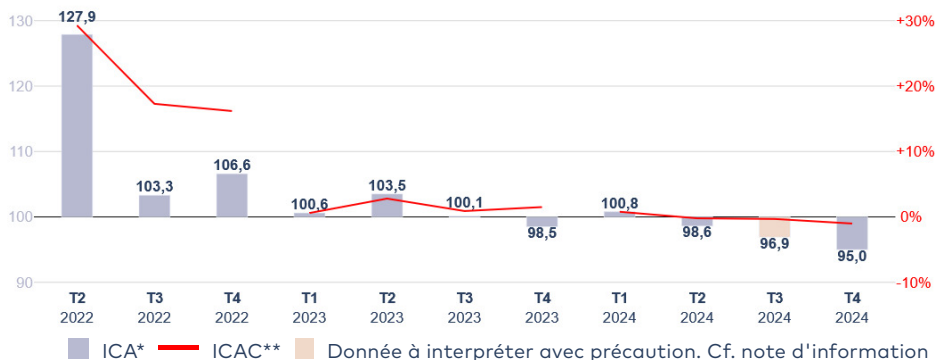
-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Restauration de type rapide (56.10C)

Les restaurants de type rapide de l'échantillon voient leur CA reculer de 5% en valeur au 4e trimestre 2024 par rapport au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année 2024, les entreprises du secteur enregistrent une diminution de 1%. Selon l'enquête Revenu Management Solutions, la restauration rapide semble mieux résister que la restauration traditionnelle sur l'année 2024. En effet, la restauration rapide connaît une résilience relative à la baisse générale de la fréquentation et des dépenses des consommateurs grâce à son rapport qualité-prix attractif. D'où l'importance pour les restaurateurs de maintenir des offres promotionnelles afin d'attirer et fidéliser les clients. Mais selon Xerfi, les entreprises du secteur évoluent dans un environnement concurrentiel intense en raison de la croissance des réseaux en franchise et du fort positionnement de la grande distribution alimentaire et des boulangeries sur le marché de la pause déjeuner.



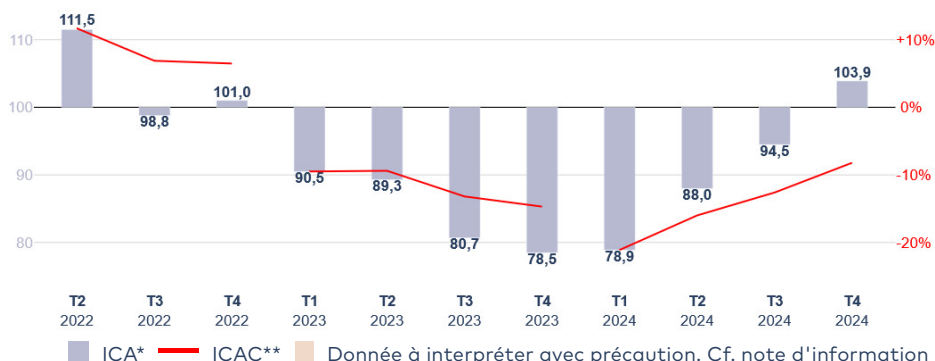
-1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Agences immobilières (68.31Z)

Après sept trimestres de recul d'activité, les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse : +3,9% en valeur au 4e trimestre 2024. Mais l'effet de base était nettement favorable, l'activité ayant baissé de 21,5% il y a un an. En moyenne sur 2024, le CA se réduit de 8,2% par rapport à 2023. Selon la FNAIM, le marché immobilier aurait atteint son point bas, avec 775 000 transactions sur l'année, contre 872 000 en 2023, laissant espérer un redémarrage pour 2025. Les prix ont modérément diminué sur l'année. Selon le site meilleurtaux, les taux d'intérêt restent orientés à la baisse avec un taux moyen d'environ 3,3% en janvier 2025, alors qu'il était autour de 4% un an auparavant. Le marché de la location reste quant à lui sous tension avec l'interdiction de la location des logements classés G au Diagnostic de performance énergétique, la fin du dispositif Pinel et la concurrence de la location courte durée. Dans ce contexte, les défaillances ont crû de 36% entre 2023 et 2024, même si elles ont diminué lors du dernier trimestre.



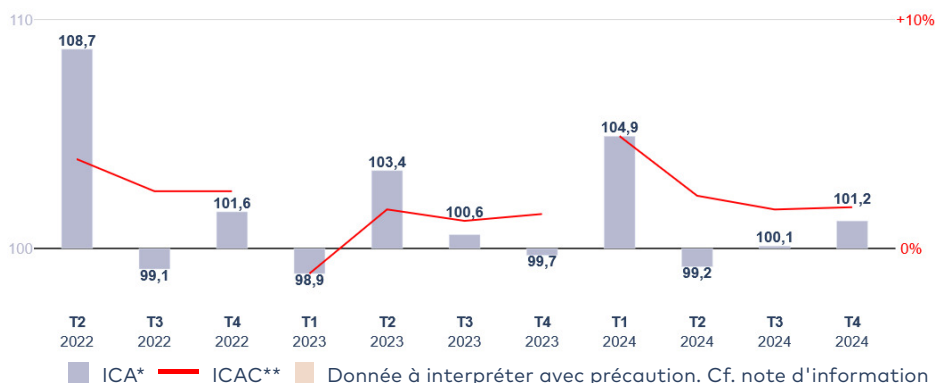
-8,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon enregistrent un second trimestre consécutif de hausse d'activité : +1,2% au 4e trimestre 2024 comparativement au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année 2024, le CA progresse de 1,8%. Les tensions sur le pouvoir d'achat des clients dans un contexte inflationniste entraînent une légère baisse de fréquentation : 6 visites annuelles par client en 2024 contre 6,7 en 2023, selon l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024. Pour compenser cela, les coiffeurs font évoluer leur offre vers des services à plus forte valeur ajoutée qui entraînent une hausse du ticket moyen (40,40€ en 2024 contre 38,20€ en 2023). Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a progressé de 26% au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. Le secteur reste également confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée.



+1,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 63 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr



CONSEIL RÉGIONAL
11, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4
Le Belvédère
Tél. 05 61 14 71 60 - cro@oec-occitanie.org

REPRÉSENTATION TERRITORIALE
661, Rue Louis Lépine, BP 31175, 34009 Montpellier Cedex 1
Apex
RTmtp@oec-occitanie.org - Tél. 04 67 20 98 50

www.oec-occitanie.org

Infographie réalisée par :

